

Bruxelles, le 17 juillet 2018
(OR. en)

10880/18

Dossiers interinstitutionnels:
2018/0274(NLE)
2018/0281(NLE)

WTO 185
AGRI 343
UD 159
COASI 183

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	10878/18 WTO 183 AGRI 341 UD 157 COASI 181 + ADD 1 10879/18 WTO 184 AGRI 342 UD 158 COASI 182 + ADD 1
Objet:	Projet de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union et la République populaire de Chine dans le cadre de la procédure de règlement des différends de l'OMC relative à l'affaire DS492 - Mesures affectant les concessions tarifaires concernant certains produits à base de viande de volaille - Adoption et Projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union et la République populaire de Chine dans le cadre de la procédure de règlement des différends de l'OMC relative à l'affaire DS492 - Mesures affectant les concessions tarifaires concernant certains produits à base de viande de volaille - Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte

1. Le 5 juillet 2018, la Commission a présenté au Conseil:
 - a) une proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et la République populaire de Chine dans le cadre de la procédure de règlement des différends de l'OMC relative à l'affaire DS492 - Mesures affectant les concessions tarifaires concernant certains produits à base de viande de volaille (doc. 10878/18 + ADD 1); et

- b) une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et la République populaire de Chine dans le cadre de la procédure de règlement des différends de l'OMC relative à l'affaire DS492 - Mesures affectant les concessions tarifaires concernant certains produits à base de viande de volaille (doc. 10879/18 + ADD 1).
2. Les propositions ont été examinées par le Comité de la politique commerciale (membres suppléants) lors de sa réunion du 6 juillet 2018 et ont été ensuite approuvées.
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
- d'adopter, en point A de l'ordre du jour de l'une de ses prochaines sessions, la décision relative à la signature de l'accord, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans les documents 10881/18 WTO 186 AGRI 344 UD 160 COASI 184 et 10883/18 WTO 188 AGRI 346 UD 162 COASI 186;
 - prendre note du fait que le Parlement européen sera informé, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE, et que la décision du Conseil relative à la signature sera transmise au Parlement européen; et
 - décider, en point "A" de l'ordre du jour de l'une de ses prochaines sessions, de transmettre au Parlement européen, pour approbation, la décision relative à la conclusion de l'accord, dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans les documents 10882/18 WTO 187 AGRI 345 UD 161 COASI 185 et 10883/18 WTO 188 AGRI 346 UD 162 COASI 186.
-